

## TAUX DE COUVERTURE PAR L'INDEMNISATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI : SITUATION AU 30 JUIN 2015

Fin juin 2015, le nombre de personnes indemnisables représente 65,6% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C (ou DRE). Parmi celles-ci, 77,5% sont indemnisées.

Cette note donne une mesure de la part des personnes pouvant potentiellement percevoir une allocation chômage (indemnisables) parmi celles inscrites à Pôle emploi, ainsi que la proportion de personnes indemnisées parmi celles indemnisables. Le champ de l'indemnisation porte sur les allocations versées par Pôle emploi ; il ne tient pas compte des rémunérations ou aides qui pourraient être versées par ailleurs (voir encadré).

Deux populations de référence sont distinguées : les personnes tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) et l'ensemble des inscrits à Pôle emploi (catégories A, B, C, D, E)<sup>1</sup>.

### 1. Champ restreint aux personnes tenues de rechercher un emploi (A, B, C)

Fin juin 2015, en France métropolitaine, 5,4 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C ou dispensés de recherche d'emploi (DRE), soit une augmentation de 2,8% sur un trimestre et de 6,7% sur un an.

Parmi l'ensemble des inscrits en catégories ABC ou DRE, la part des personnes indemnisables est égale à 65,6% : elle a diminué de 0,5 point sur un trimestre et de 0,3 point sur un an. 55,9% des inscrits (ABC) ou DRE sont indemnisables au titre de l'Assurance chômage (-0,4 point sur un trimestre et +0,4 point sur un an), 9,3% le sont au titre d'allocations de solidarité-Etat (-0,2 point sur un trimestre et -0,7 point sur un an) (voir tableau 1).

Parmi les personnes indemnisables en catégories ABC ou DRE, 77,5% sont indemnisées, soit une baisse de 1,8 points sur un trimestre et de 1,1 point sur un an. Sur un trimestre, la part des indemnisés parmi les indemnisables est en baisse pour l'Assurance chômage (75,1%, -2,5 points) et en hausse pour les bénéficiaires de la solidarité-Etat (91,6%, +2,2 points).

Sur un an, cette part est en baisse pour l'Assurance chômage (-1,1 point) comme pour la solidarité-Etat (-0,1 point).

**Tableau 1 : Demandeurs d'emploi en fin de mois : catégories A, B, C + DRE**

Données CVS, France métropolitaine	Effectifs (en milliers)			Evolutions sur	
	Juin 2014 (*)	Mars 2015 (*)	Juin 2015 (**)	un trimestre	un an
<b>Ensemble des inscrits (A, B, C) + DRE(***)</b>	5 092,5	5 283,1	5 431,3	2,8%	6,7%
Indemnisables au titre du chômage	3 358,1	3 495,4	3 564,6	2,0%	6,1%
<i>dont Assurance chômage</i>	2 825,0	2 972,1	3 035,6	2,1%	7,5%
<i>dont Etat</i>	509,8	498,0	503,5	1,1%	-1,2%
Indemnisées au titre du chômage	2 639,4	2 771,2	2 762,1	-0,3%	4,6%
<i>dont Assurance chômage</i>	2 152,8	2 306,9	2 280,3	-1,2%	5,9%
<i>dont Etat</i>	467,9	445,2	461,4	3,6%	-1,4%
Part des personnes indemnisables	65,9%	66,2%	65,6%	- 0,5 pt	- 0,3 pt
<i>dont Assurance chômage</i>	55,5%	56,3%	55,9%	- 0,4 pt	+ 0,4 pt
<i>dont Etat</i>	10,0%	9,4%	9,3%	- 0,2 pt	- 0,7 pt
Part des personnes indemnisées parmi les indemnisables	78,6%	79,3%	77,5%	- 1,8 pt	- 1,1 pt
<i>dont Assurance chômage</i>	76,2%	77,6%	75,1%	- 2,5 pt	- 1,1 pt
<i>dont Etat</i>	91,8%	89,4%	91,6%	+ 2,2 pt	- 0,1 pt

(\*) données définitives (\*\*) données provisoires (\*\*\*) en juin 2015, 24 400 personnes sont dispensées de recherche d'emploi

Sources : Pôle emploi, FNA et FHS.

<sup>1</sup> Les dispensés de recherche d'emploi (DRE) sont ajoutés au champ afin de permettre la continuité des séries dans le temps

## 2. Champ de l'ensemble des personnes inscrites à Pôle emploi (A,B,C,D,E)

Fin juin 2015, en France métropolitaine, 6,2 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E ou sont dispensées de recherche d'emploi (DRE), soit une augmentation de 6,1% sur un an.

Parmi l'ensemble des inscrits en catégories A, B, C, D, E ou DRE, la part des personnes indemnisables est égale à 63,6%, constante sur un an : 54,0% sont indemnisables au titre de l'Assurance chômage (+0,7 point sur un an) et 9,0% au titre de l'Etat (-0,7 point sur un an).

La part des indemnisés parmi les indemnisables en catégories A, B, C, D, E et DRE est de 78,0%, en baisse de 1 point sur un an.

Cette part est en baisse sur un an pour les allocataires de l'Assurance chômage (76,0%, -0,9 point) comme pour les bénéficiaires de la solidarité-Etat (89,4%, -0,3 point).

**Tableau 2 : Demandeurs d'emploi en fin de mois : catégories A, B, C, D, E + DRE**

<i>Données CVS, France métropolitaine</i>	Effectifs (en milliers)			Evolutions sur	
	Juin 2014 (*)	Mars 2015 (*)	Juin 2015 (**)	un trimestre	un an
<b>Ensemble des inscrits (A, B, C, D, E) + DRE(***)</b>	5 817,5	6 001,7	6 169,9	2,8%	6,1%
Indemnisables au titre du chômage	3 700,4	3 849,7	3 923,6	1,9%	6,0%
<i>dont Assurance chômage</i>	3 099,8	3 257,6	3 328,9	2,2%	7,4%
<i>dont Etat</i>	561,4	546,0	553,9	1,4%	-1,3%
Indemnisées au titre du chômage	2 923,1	3 070,7	3 061,6	-0,3%	4,7%
<i>dont Assurance chômage</i>	2 384,5	2 555,7	2 530,8	-1,0%	6,1%
<i>dont Etat</i>	503,8	476,8	495,2	3,9%	-1,7%
Part des personnes indemnisables	63,6%	64,1%	63,6%	-0,6 pt	-0,0 pt
<i>dont Assurance chômage</i>	53,3%	54,3%	54,0%	-0,3 pt	+0,7 pt
<i>dont Etat</i>	9,7%	9,1%	9,0%	-0,1 pt	-0,7 pt
Part des personnes indemnisées parmi les indemnisables	79,0%	79,8%	78,0%	-1,7 pt	-1,0 pt
<i>dont Assurance chômage</i>	76,9%	78,5%	76,0%	-2,4 pt	-0,9 pt
<i>dont Etat</i>	89,7%	87,3%	89,4%	+2,1 pt	-0,3 pt

(\*) données définitives (\*\*) données provisoires (\*\*\*) en juin 2015, 24 400 personnes sont dispensées de recherche d'emploi

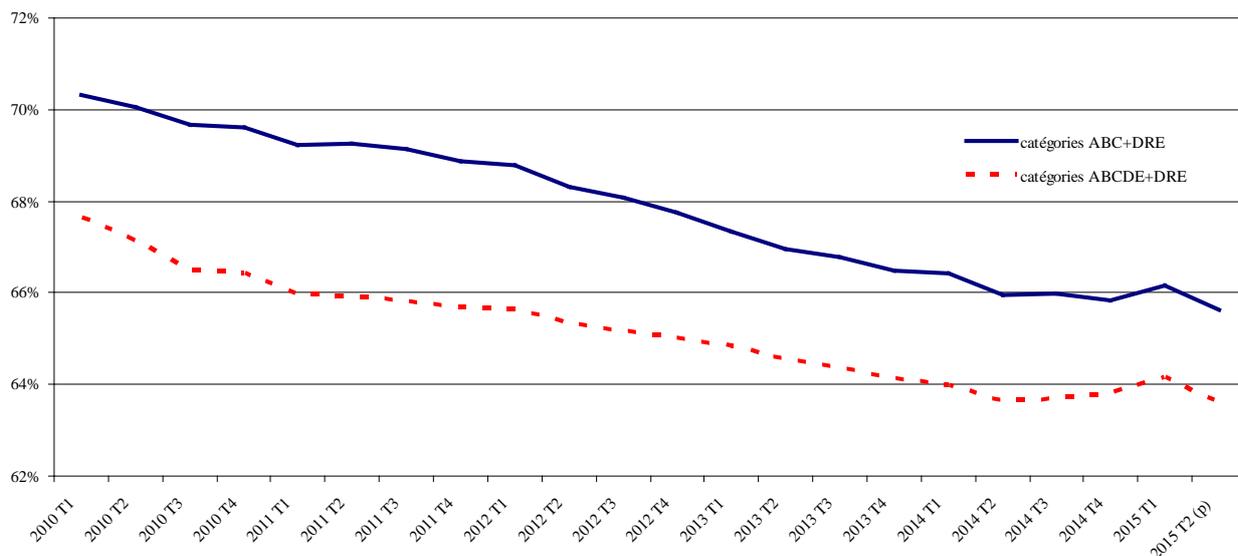
Sources : Pôle emploi, FNA et FHS. Le champ présenté prend en compte les allocations de formation

Le rapport entre le nombre de personnes indemnisables et le nombre d'inscrits est en baisse quasi continue depuis la premier trimestre 2010 (voir graphique 1).

En effet, celui-ci était de 70,3% au premier trimestre 2010 pour les catégories ABC et DRE et atteint 65,6% au deuxième trimestre 2015 (respectivement 67,6% et 63,6% pour les catégories ABCDE et DRE).

Cette baisse s'explique par une augmentation du nombre d'indemnisables sur la période (+22,0% pour les catégories ABC+DRE, +21,2% pour les catégories ABCDE+DRE) moins forte que celle du nombre d'inscrits (+30,7% pour ABC+DRE, +28,9% pour ABCDE+DRE).

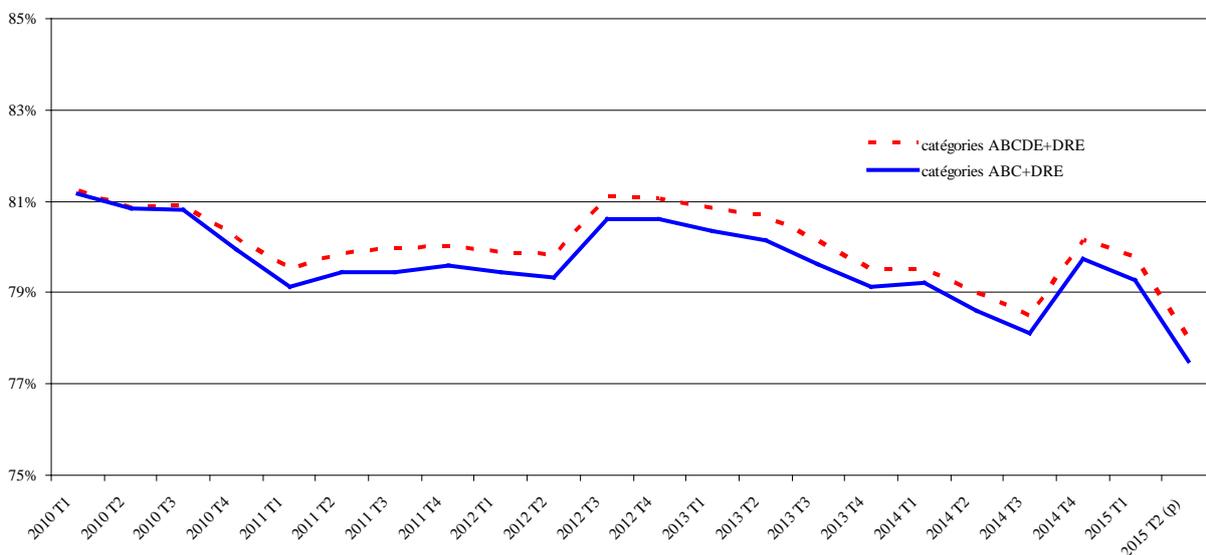
**Graphique 1 : Part des personnes indemnisables parmi les inscrits**



Source : Pôle emploi, FNA, France métropolitaine, données CVS

Le rapport du nombre de personnes indemnisées à celui des personnes indemnisables a tendance à diminuer à partir du troisième trimestre 2012 (voir graphique 2). En effet, celui-ci était de 80,6% au troisième trimestre 2012 pour les catégories ABC et DRE (81,1% pour les catégories ABCDE+DRE) pour atteindre 77,5% au deuxième trimestre 2015 (78,0% pour les catégories ABCDE+DRE), après une diminution régulière, sauf au quatrième trimestre 2014.

**Graphique 2 : Part des personnes indemnisées parmi les indemnisables**



Source : Pôle emploi, FNA, France métropolitaine, données CVS

## Sources et méthodes

Les indicateurs de taux de couverture présentés dans cette note sont établis sur la base d'une méthodologie définie conjointement entre Pôle Emploi, la Dares et l'Unédic. Elle a fait l'objet d'une [note méthodologique détaillée](#).

### Concepts :

Personne indemnisable : personne qui bénéficie d'un droit à l'indemnisation (droit ouvert). Elle peut être soit indemnisée au titre de ce droit, soit momentanément non indemnisée (délai d'attente, différé, exercice d'une activité, prise en charge par la Sécurité Sociale).

Personne indemnisée : personne indemnisable en fin de mois et percevant au moins un euro au titre du dernier jour du mois.

Des [séries de données sur l'indemnisation](#) sont disponibles sur le site Internet de Pôle emploi.

### Champ :

Le champ géographique est celui de la France métropolitaine.

Seules les personnes recevant une allocation versée par Pôle emploi sont comptabilisées dans cette note, à l'exclusion de toutes autres rémunérations ou aides versées par un autre organisme (RSA, rémunération des stagiaires en formation, indemnités Sécurité Sociale ...).

Les allocations retenues sont l'ensemble des allocations de chômage qu'elles relèvent de l'Assurance chômage ou de la solidarité-Etat (y compris les allocations d'aide au reclassement ou de formation). Les allocations de préretraite, gérées par Pôle Emploi, sont en revanche exclues.

Les indicateurs sont déclinés sur les champs de :

- L'Assurance chômage : allocations ARE (Allocation d'aide au retour à l'emploi) et AREF (ARE Formation), hors convention de gestion ONP, ARE différé (intermittents du spectacle) et ARE différé formation, ASP (Allocation de sécurisation professionnelle).

- l'Etat : ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) et ASS formation, ATA2 (Allocation Temporaire d'Attente 2, anciens détenus et salariés expatriés), AER (Allocation Equivalent Retraite), ATS (Allocation Transitoire de Solidarité), AFSP (Allocation du Fonds Spécifique Provisoire), RFF (Rémunération de Fin de Formation).

Enfin, les allocations Convention de gestion Pôle emploi (ARE-CG et AREF-CG) et la RFPE (Rémunération Formation Pôle emploi) sont prises en compte dans le Total.

**Catégories d'inscription** : les personnes inscrites à Pôle emploi sont regroupées en catégories, selon qu'elles sont :

- tenues de rechercher un emploi et, sans emploi (catégorie A), en activité réduite courte (catégorie B) ou longue (catégorie C) ;
- non tenues de rechercher un emploi et, sans emploi (catégorie D) ou en emploi (catégorie E).

Pour plus de détail : [catégories](#)

### Source :

Les indicateurs de taux de couverture sont élaborés à partir de fichiers issus du FNA avec 6 mois de recul et du Fichier Historique Statistique. Les indicateurs de la période la plus récente sont provisoires car estimés à partir d'un fichier avec 3 mois de recul.

Des [données trimestrielles](#) complémentaires (France et France métropolitaine) sont disponibles sur le site Internet [pole-emploi.org](http://pole-emploi.org)

Guillaume DELVAUX  
Département Marché du travail

## POUR EN SAVOIR PLUS

[contact-DSEE.00144@pole-emploi.fr](mailto:contact-DSEE.00144@pole-emploi.fr)  
[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley,  
75987 Paris cedex20

**Directeur de publication**  
Jean BASSÈRES

**Directeur de la rédaction**  
Stéphane DUCATEZ

**Réalisation**  
Direction des Statistiques, des Études et de  
l'Évaluation

